

POINT COMMUN

LE MAG DE L'AGGLO
DE LA ROCHELLE



N°101 • JANVIER 2017 • WWW.AGGLO-LAROCHELLE.FR



**JETONS MOINS,
JETONS MIEUX !**

Une année 2017 lumineuse !

Les fêtes de fin d'année ont une nouvelle fois paré les communes de leurs plus beaux atours. Un enchantement que petits et grands ont pu apprécier selon leurs envies : marchés artisanaux, animations, spectacles ou lumières féeriques. Une jolie façon de tourner la page 2016 en profitant des charmes de notre territoire. Belle année dans votre Agglo !



  **Suivez-nous sur le web et les réseaux sociaux :**
www.agglo-larochelle.fr - www.facebook.com/larochelleagglo

Votre magazine est disponible sur support CD à la Bibliothèque Sonore de La Rochelle : 05 46 34 78 46

Vous ne recevez pas Point Commun ? Contactez-nous au 05 46 30 34 51 ou par mail : communication@agglo-larochelle.fr

Service communication : 6 rue Saint-Michel - CS 41287 - 17086 La Rochelle Cedex 02 - Tél. 05 46 30 34 51 - communication@agglo-larochelle.fr - Directeur de la publication : Jean-François Fontaine - Rédactrice en chef : Valérie Sigogneau - Secrétaire de rédaction : Carine Paillé - Rédacteurs : Maud Parnaudeau, Aline Valdier, Séverine Le Bourhis - Création, maquette : RC2C - Photographe : Frédéric Le Lan - Impression : Imprimerie Rochelaise - Point Commun intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur certifié - Imprimé sur Eural Premium 100 % recyclé - N° ISSN 1267 - 7094 - Tirage 97 500 exemplaires - Dépôt 1^{er} trimestre 2017.



Jean-François Fontaine

Président de
la Communauté
d'Agglomération
Maire de La Rochelle

De nouveaux projets ensemble

« En ce début 2017, je voudrais, avant toute chose, vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Chaque nouvelle année est une promesse. L'occasion de voir naître, vivre et aboutir de nouveaux projets.

Pour notre Agglomération, cette année 2017 sera synonyme d'évolutions. À commencer par la prise en charge par la Communauté d'Agglomération, depuis le 1^{er} janvier, de nouvelles compétences en matière économique, touristique, d'aménagement commercial et urbain. Avec la Ville de La Rochelle et les Chambres consulaires, nous avons d'ores et déjà défini une stratégie pour accompagner la transition du commerce local, véritable enjeu d'attractivité pour notre territoire.

Le 1^{er} janvier a également donné le coup d'envoi de consignes de tri des déchets simplifiées et d'un nouveau fonctionnement de la collecte des bacs bleus contenant les ordures ménagères. Grâce à ces changements, nous pourrions réduire nos déchets et sécuriser le travail des agents de collecte, tout en modernisant nos infrastructures et en proposant des services aux habitants.

2017 sera aussi l'année de la refonte de notre réseau de bus. Cette nouvelle offre de transport public a été conçue pour vous offrir une véritable alternative à l'usage de la voiture et ainsi diminuer la pollution. Vous pouvez dès aujourd'hui profiter des deux nouvelles haltes ferroviaires mises en service à La Jarrie et à Aigrefeuille, pour rallier La Rochelle en train en quelques minutes.

Je vous souhaite à nouveau, à toutes et à tous, une belle année 2017. Qu'elle nous permette de mener ensemble de beaux projets ».



28

communes composent la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Angoulins-sur-Mer - Aytré - Bourgneuf - Châtelailon-Plage - Clavette - Croix-Chapeau
Dompierre-sur-Mer - Esnandes - Lagord - La Jarne - La Jarrie - La Rochelle - L'Houmeau - Marsilly
Montroy - Nieul-sur-Mer - Périgny - Puilboreau - Saint-Christophe - Saint-Médard d'Aunis
Saint-Rogatien - Saint-Vivien - Saint-Xandre - Sainte-Soulle - Salles-sur-Mer - Thairé - Vêrines - Yves



L'économie bleue réunie à La Rochelle

8 > 9
NOV.

Experts de la mer

Quelque 1 530 acteurs du monde maritime se sont réunis à L'Encan en novembre dernier dans le cadre des 12^e Assises de l'économie de la mer. Un rendez-vous national majeur, comme en atteste la présence de François Hollande, qui a permis de mettre en lumière l'ADN résolument maritime de notre territoire.

f #LaRochelleForceOcean



Les inscriptions sont ouvertes !

Mini-Transat 2017

Sous l'enseigne « La Rochelle Force Océan », l'Agglo, la Ville et le Port de plaisance de La Rochelle faisaient une nouvelle fois stand commun au Nautic de Paris en décembre dernier. L'occasion de promouvoir l'attractivité du territoire et, temps fort du salon, de lancer les inscriptions à la Mini-Transat 2017, célèbre course en solitaire qui partira de La Rochelle le 1^{er} octobre prochain.

Encore  d'infos sur www.minitransat.fr

15 NOV.
> 2 DÉC.

Festival d'automne

La musique dans tous ses états



Musiques du monde, pop/rock, concerto, Ensemble de cuivres, folklore celtique, jazz et, pour la première fois cette année, électro ! Avec des concerts gratuits donnés dans 14 communes, les enseignants du réseau des écoles de musique de l'Agglo ont une nouvelle fois attiré un public nombreux et éclectique.

Toutes  les photos sur www.flickr.com/photos/agglolr/albums

9 DÉC.

300 acteurs locaux ont réfléchi ensemble à la place de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire à l'occasion des 1^{res} Rencontres de l'ESS organisées par l'Agglo.

Toutes  les photos sur www.flickr.com/photos/agglolr/albums

C'EST VOTÉ

Territoire Les Conseils municipaux des 28 communes membres de la Communauté ont débattu, en août et septembre derniers, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document traduira les orientations politiques du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Les élus communautaires, réunis en Conseil le 13 octobre, ont à leur tour échangé autour de ces grandes orientations. **Prévention** L'Agglo s'est engagée dans une étude pour élaborer sa Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Le Conseil de novembre a approuvé cette stratégie et les 5 axes proposés, parmi lesquels : actions contre les atteintes à la tranquillité et à la sécurité publique ; prévention en direction des jeunes et des adultes ; prévention des conduites addictives ; prévention de la récidive, aide aux victimes et accès aux droits...



N°101 JANVIER 2017

06 ● EN 2 MOTS

Quelques infos en bref

08 ● L'ACTU DE L'AGGLO

Post bac : trouver sa voie
L'Agglo booste l'économie locale
Le futur Conservatoire se dessine
Brun d'acier : une entreprise bien couvée

12 ● ESPRIT D'INITIATIVE

Rencontre avec 3 acteurs de l'économie sociale et solidaire

14 ● LE DOSSIER

Nouveau tri, nouvelle collecte : des consignes plus simples, des agents de collecte mieux protégés, du changement dans le ramassage des bacs bleus, une collecte des encombrants à domicile... Décryptage.

22 ● UNE JOURNÉE AVEC

Le risque de submersion marine expliqué aux enfants

24 ● J'AI TESTÉ POUR VOUS

La nouvelle halte TER de La Jarrie

26 ● UN REGARD SUR NOUS

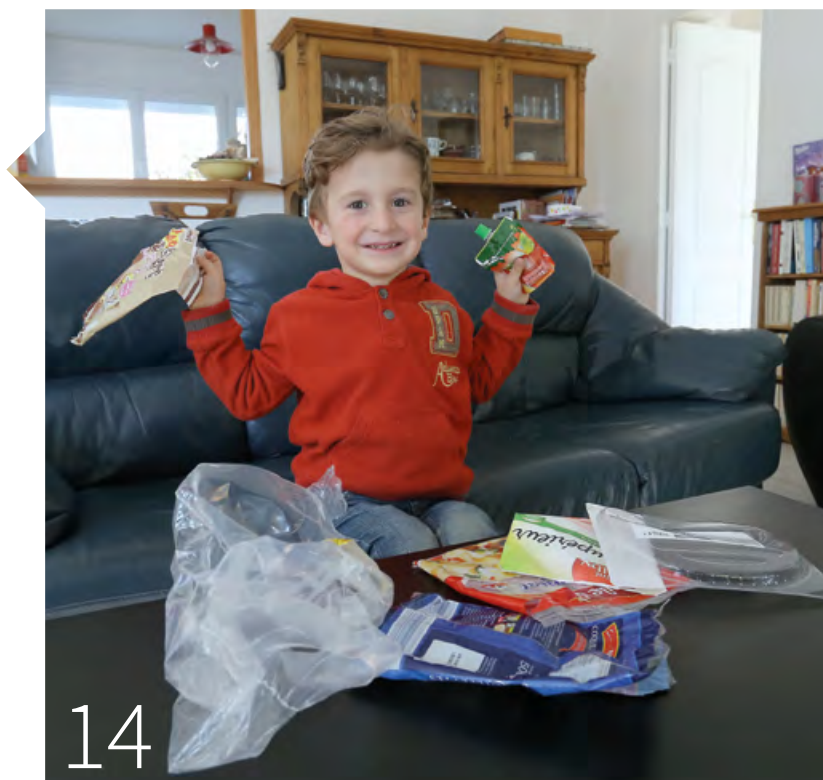
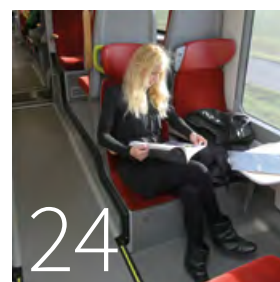
Quelle stratégie commerciale pour l'Agglo ?

28 ● ON SORT

Spectacles, concerts, salons, expositions... des idées de sorties choisies rien que pour vous !

34 ● PRATIQUE

Des infos pratiques et contacts utiles



Retrouvez



Point Commun sur

www.agglo-larochelle.fr/pointcommun

Et en attendant le prochain numéro en **avril 2017**, abonnez-vous à notre infolettre mensuelle sur

www.agglo-larochelle.fr/infolettre



© Atelier 211 - Fotolia.com

Jeunes & Emploi

Vous avez entre 18 et 25 ans, vous êtes peu ou pas diplômé(e), vous n'avez pas d'emploi et peu de ressources ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement sur mesure, avec mise en situation professionnelle, et d'une aide financière de 461,72 € par mois dans le cadre du dispositif national « Garantie Jeunes ». Renseignez-vous auprès de la Mission Locale de La Rochelle !

+ www.missionlocale.com



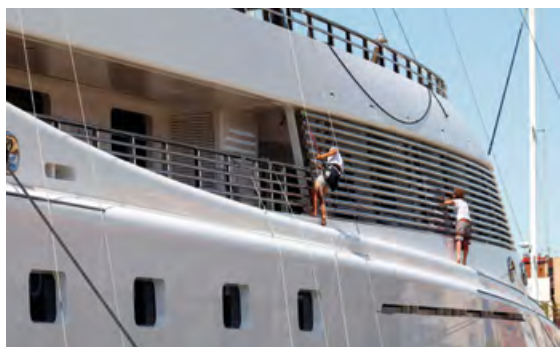
Formation & Atlantech

Les travaux du nouveau Centre de Formation des Apprentis (CFA) de la Chambre de Métiers ont débuté en novembre sur le site Atlantech de Lagord. En septembre 2018, 1 500 apprentis feront leur rentrée dans le bâtiment, à énergie positive, d'une surface de 17 000 m². Il abritera des ateliers pour les métiers du bâtiment, des laboratoires pour la boulangerie-pâtisserie et la boucherie-charcuterie, un restaurant pédagogique, un institut d'esthétique et un salon de coiffure.

+ www.apprentissage.cma17.fr

Innovant & Vertueux

Le Parc bas carbone Atlantech, basé à Lagord, a reçu en novembre le label *Territoire hydrogène* du Ministère de l'environnement et du Secrétariat d'État chargé de l'industrie. Cette distinction récompense le projet de boucle énergétique conçu dans le futur Parc. Cette boucle consiste à gérer les consommations et les productions d'énergie des bâtiments, entreprises et habitats de manière concertée et communautaire. Les bâtiments produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment en fournissent à ceux qui en ont besoin. Lorsque l'énergie produite est supérieure à celle consommée, elle peut être stockée sous forme d'hydrogène.



© Jsg_olida - Fotolia.com

Port & Mégayachts

Le pôle « réparation » du Grand Port maritime de La Rochelle est renforcé par l'installation d'un nouvel acteur important de la filière « refit » : la société Compositeworks. Cette dernière est spécialisée dans l'entretien des mégayachts, ces navires de grand luxe de plus de 80 mètres dont la maintenance procure de nombreuses heures de travail. Déjà bien connue en Méditerranée, la société Compositeworks souhaitait se développer aussi sur la façade ouest. Elle s'est associée dans ce but à l'entreprise rochelaise Atlantic Refit Center, déjà présente sur le port de La Pallice. Celui-ci a pour atout les 176 mètres de long de sa cale sèche, parfaits pour l'entretien de ces superyachts.

Débat & Réforme

Organisé par le journal *Marianne*, en collaboration avec l'Agglo, la Ville de La Rochelle et le Département de la Charente-Maritime, un grand débat public intitulé « Régions, départements, communes... Il faut tout changer » se tiendra le 9 février prochain à La Rochelle. Animée par Joseph Macé-Scaron, journaliste et président du comité éditorial de *Marianne*, cette soirée autour de la réforme territoriale réunira de grands journalistes, intellectuels et personnalités politiques. Rendez-vous à l'Espace Encan, quai Louis Prunier, jeudi 9 février à 19 h.

+ Pour vous renseigner ou assister à ce débat, gratuit et ouvert à tous, contactez le 01 53 72 29 40.



© Jean-François Augé / CCI La Rochelle

Concours & Entreprises

Après le dynamisme, l'audace, l'optimisme et le risque, c'est le talent des entrepreneurs qui sera récompensé cette année lors de la 6^e édition des trophées de l'entreprise « Emergence ». Organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie et le journal Sud-Ouest, en partenariat avec l'Agglo de La Rochelle, ce concours valorise chaque année l'esprit entrepreneurial, la pugnacité, la créativité et l'audace des chefs d'entreprise de Charente-Maritime. La remise des prix aura lieu le 19 janvier 2017 à l'Espace Encan.

+ emergence.larochelle.cci.fr

Bongraine & Concertation

Point d'étape dans l'élaboration du futur éco-quartier de Bongraine : une réunion publique est proposée jeudi 2 février à 18 h 30, salle Georges Brassens à Aytré. On en saura davantage à cette occasion sur la programmation envisagée et les options choisies en matière d'énergie renouvelable. La question des « compensations écologiques » (ou comment contrebalancer les effets du projet sur l'environnement) et celle de la gestion de la pollution du site seront également abordées.

+ www.agglo-larochelle.fr/l-eco-quartier-de-bongraine

+61%

Croisières & Record

La saison croisières 2016 s'est achevée sur un record : 42 269 passagers (+ 61 % par rapport à 2015) et 31 escales de paquebots (+ 35 %), plaçant désormais Port Atlantique La Rochelle en 2^e position de la façade Manche-Atlantique française en termes de croisiéristes accueillis, juste derrière Le Havre.

Encore  d'infos sur www.larochelle.port.fr



EN BREF

Femmes & Économie L'association de femmes dirigeantes « Trajectoires d'Entreprise au Féminin » (TEF) organisait en décembre un déplacement au Parlement de Strasbourg. Fidèles à leur vocation, elles ont pu exprimer lors d'échanges avec les parlementaires européens leur approche spécifique des questions liées à l'entreprise. **www.trajectoires17.fr**

Mer & Bois Jeune entrepreneur de 37 ans, Nicolas Chanteloup a repris avec succès le chantier de charpente marine traditionnelle Despierres situé à La Rochelle. L'association Hermione La Fayette vient notamment de lui témoigner sa confiance en lui confiant une mission sur la célèbre frégate. **Ville & Connectée** « Les données publiques, pour qui, pourquoi ? » La Rochelle organise une conférence sur les enjeux de l'Open Data (données ouvertes) jeudi 19 janvier à 18 h, au Musée maritime de La Rochelle. + d'infos : **numerique@ville-larochelle.fr**



Choisir ses études

Post Bac : un parcours d'orientation dans l'Agglo

Le salon Passerelle les 13 et 14 janvier, la journée Portes Ouvertes de l'Université le 4 février et celles de l'Eigsi les 11 février et 4 mars : des rendez-vous pour trouver sa voie.

Texte : Aline Valdier • Photo : Fred Le Lan

Dans le langage de l'Éducation Nationale, on l'appelle APB : Admission Post Bac. Sur ce portail internet, les lycéens de terminale expriment par ordre de préférence leurs vœux de poursuite d'études. Encore faut-il en avoir une idée assez précise. Pour faciliter la tâche des jeunes et de leurs parents, plusieurs rendez-vous sont proposés dans l'Agglo.

Passerelle : un salon très complet

Ce Salon de l'Orientation draine chaque

année quelque 15000 visiteurs vers l'espace Encan : les lycéens viennent avec leurs enseignants le vendredi, ils reviennent le samedi avec leurs parents, tout comme les étudiants qui souhaitent se réorienter. Sur place, chacun se renseigne auprès des 150 établissements représentés, écoles et universités dans des domaines très variés. Le samedi, les tables rondes apportent des réponses à des questions diverses : « Que faire avec un bac L ? La mobilité internationale ? Quel niveau de qualification, à quelles fins ?... » Certains de ces rendez-vous portent sur des domaines particuliers comme, par exemple, la table ronde sur les métiers du maritime, qui n'est pas étrangère à la présence de Port Atlantique La Rochelle sur l'espace « Métiers » du salon.

Poussez les portes du supérieur

Peu après Passerelle, le 4 février, l'Université de La Rochelle invite le public à découvrir l'étendue de ses formations. Ses locaux sont grands ouverts de 9h 30 à 17 h, ses laboratoires de langue, salles

d'expérimentations, ses amphis où les nouvelles technologies sont au service d'une pédagogie innovante. Le hall du Technoforum est, lui, réservé à toutes les unités et organismes qui participent à la vie de l'étudiant en dehors des cours : orientation, insertion, logement, santé, sport et pratiques culturelles. Aux Minimes, les samedis 11 février et 4 mars, l'Eigsi accueille ceux qui s'interrogent sur le métier d'ingénieur. Celui-ci invente, conçoit, améliore, dirige des projets. Généraliste, l'école de La Rochelle prépare des ingénieurs polyvalents tout en enrichissant leur cursus d'un domaine d'expertise à partir de la 3^e année. Le contenu des études sera expliqué en détail, de même que les conditions d'admission et notamment la voie de l'apprentissage.

Encore  d'infos sur
www.salon-passerelle.fr
www.univ-larochelle.fr
www.eigsi.fr

Stopper le gaspillage

Des idées de recettes pour moins jeter !

En France, chaque habitant jette en moyenne 20 kg de denrées par an, soit 7 millions de tonnes de nourriture « gâchées » à l'échelle du pays. Parce qu'ils sont abîmés ou « mal aimés », des fruits et légumes finissent chaque jour à la poubelle. Alors qu'il suffit souvent de les accommoder pour en faire de bons petits plats. Partant de ce constat, l'Agglo, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle ont organisé des ateliers cuisine avec des élèves de quatre classes rochelaises de CE2 et CM1, afin de leur apprendre à cuisiner des recettes simples et peu coûteuses. Plusieurs plats ont été préparés par les élèves au restaurant scolaire de chaque école avec l'aide des cuisiniers, puis dégustés avec les parents et les enseignants.



© pololia - Fotolia.com

Calendrier de recettes

Les recettes ont ensuite été intégrées à un calendrier avec huit autres recettes de saison équilibrées, à petits prix et facilement réalisables par les familles. Agrémenté de trucs et astuces, ce calendrier a été remis à tous les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires rochelaises et mis à disposition sur les

lieux de distribution de l'aide alimentaire, notamment. Il est également disponible en téléchargement sur les sites internet de la Ville et de l'Agglo via son site dédié « Pas si bête ».

M. P.

Encore  d'infos sur www.pas-si-bete.fr

Tester son projet

Brun d'Acier sur la rampe de lancement

Le nom de leur entreprise suggère la chaleur brune du bois et la force du métal. La force de caractère aussi pour Amandine Lorho et Florent Donat, tous deux rochelais d'origine, qui ont décidé d'aller au bout de leur projet. Lui a un passé de chef d'atelier en menuiserie, elle enchaînait des missions dans l'événementiel. « Nous avons choisi de marier nos talents autour de la création, sur-mesure, de mobilier, d'objets de décoration et de verrières intérieures », décrit Amandine. Une première participation en 2015 au Salon de la déco de La Rochelle les a convaincus du bien-fondé de leur projet. Leurs tables, bibliothèques, miroirs et autres étagères ont trouvé preneurs et les commandes ont suivi. Encore



en gestation, Brun d'Acier a intégré la couveuse d'entreprises de Charente-Maritime et pu bénéficier d'un atelier dans la pépinière Créatio® Prod de l'Agglo, située à Périgny. « Grâce à ces soutiens, nous avons pu correctement tester notre projet avant de sauter le pas de la création d'entreprise ». Ce sera chose faite très prochainement, en

ce début 2017. Leur boutique est d'ores et déjà en ligne.

A. V.

Encore  d'infos sur www.brunacier.fr
www.couveuse-entreprises17.fr
eco.agglo-larochelle.fr

Innovier, investir

L'Agglo aux côtés des entrepreneurs

Moovin, PULPE®, Calcium... Trois dispositifs conçus sur mesure par l'Agglo pour encourager, accompagner les entreprises innovantes du territoire et booster l'économie locale.

Texte : Séverine Le Bourhis • Photo : Fred Le Lan

Parce qu'ils sont des leviers de croissance et de compétitivité, l'Agglo a décidé de cibler sa politique de soutien aux entreprises sur l'innovation et l'investissement. Parmi un panel varié d'aides et de dispositifs, elle a créé Moovin. L'ambition de cet appel à projets : encourager l'intelligence collective et le développement de produits ou solutions numériques innovants dans les filières économiques majeures du territoire*. Il s'adresse à toute entreprise à la condition qu'elle s'associe avec une des sociétés rochelaises adhérant au cluster Digital Bay.

Et les lauréats sont...

Sur les 13 candidatures reçues cette année, trois ont été retenues : Cristal publishing, pour son projet de service



numérique innovant d'aide à la diffusion de contenus culturels ; Ullo pour la création d'un support textile permettant de collecter des données biométriques ; Ubidreams pour la mise au point d'un casier de pêche connecté permettant la détection immédiate en cas de vol. Ces trois sociétés bénéficieront d'un accompagnement et d'un financement pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Avant le 31 janvier

Plus connu, l'appel à projets PULPE® permet chaque année à une trentaine d'entreprises de recruter des étudiants en licence, master 1 et 2 de l'Université de La Rochelle ou de l'EIGSI, afin de faire émerger des projets innovants à caractère technologique. Jusqu'à 10 000 € peuvent être alloués par projet. Pour le millésime 2017, les candidatures doivent être déposées avant le 31 janvier.

Calcium : un accélérateur de croissance

Récemment, le dispositif Calcium s'adresse quant à lui aux entreprises industrielles ou de service à l'industrie réalisant des investissements immobiliers, matériels ou immatériels et s'engageant à créer des emplois en CDI sous deux ans. Il intervient en complément d'autres cofinancements privés ou publics.

Encore  d'infos sur eco.agglo-larochelle.fr

* Le nautisme, l'agro-alimentaire et la nutrition-santé, les éco-activités et la ville durable, l'industrie et l'économie portuaire ou le tourisme culturel.

BONNE NOUVELLE POUR LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Suite à la redéfinition des zonages et des règles fiscales, les entreprises de toute l'Agglomération réalisant des investissements immobiliers peuvent bénéficier, depuis le 1^{er} janvier, d'une exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises. Limitée à trois ans, cette exonération est dégressive : 100 % la 1^{ère} année, 70 % la 2^e et 30 % la 3^e.

En savoir  sur les conditions d'exonération : eco.agglo-larochelle.fr - 05 46 30 34 81

Construire

Un écran pour le Conservatoire

On connaissait déjà l'emplacement. Le futur Conservatoire de Musique et de Danse de l'Agglomération prendra place sur l'îlot Joffre, cette parcelle qui longe le boulevard du même nom, au pied du pont Jean Moulin à La Rochelle. On connaît désormais son futur maître d'œuvre. Le jury du concours d'architecture, pour lequel quatre cabinets ont été sélectionnés, s'est en effet réuni pour classer les projets et, le 15 décembre dernier, le Conseil communautaire a voté en faveur du projet soumis par le cabinet toulousain *W Architecture*. Ce dernier propose un immeuble dont les étages ne couvrent pas l'ensemble du rez-de-chaussée, créant un certain effet visuel. Le rez-de-chaussée, lui, s'étend sur quasiment toute la parcelle.



© W Architecture / Photon contractuelle

Une haute performance énergétique

Le bâtiment répondra aux normes de haute qualité environnementale, il associera des toitures végétalisées et des panneaux photovoltaïques afin de garantir les meilleures performances énergétiques. Ses murs présenteront de nombreuses ouvertures et ses façades seront habillées de pierre. L'ensemble réunira les salles de cours et des studios de danse jusqu'alors séparés dans des bâtiments distincts.

Un auditorium

Les 5 000 m² de plancher prévus abriteront aussi un auditorium, outil dont le Conservatoire ne disposait pas jusqu'alors, malgré les nombreuses prestations de ses élèves et professeurs. Une enveloppe de 12 millions d'euros hors taxe est prévue pour ces travaux qui devraient démarrer fin 2018, pour une ouverture prévue à la rentrée 2020.

A. V.

Mieux circuler

Ça roule à Beaulieu

Fin septembre 2016, le nouveau plan de circulation de Beaulieu était mis en service, dans le cadre de la requalification en cours de la zone commerciale. Point fort : une nouvelle voie en double sens créée depuis l'entrée Sud, entre la rue de la Libération et la rue du 11 novembre, qui permet de fluidifier l'accès aux commerces et facilite l'orientation des automobilistes. Suspendu depuis le 3 décembre pour ne pas perturber les achats de fin d'année et les soldes, le chantier reprendra le 6 février prochain au niveau de la rue du 18 juin. Un double sens de circulation sera maintenu sur cette rue et l'accès aux commerces garanti pendant les travaux qui s'achèveront en novembre 2017.



A. V.

+ www.infobeaulieu.fr

Reconvertir

Léa Nature rachète le site Delphi

En juin 2016, l'équipementier automobile américain Delphi fermait définitivement les portes de son usine de Périgny. Courant 2017, Léa Nature les rouvrira. Le rachat du site permettra au groupe de Charles Kloboukoff d'étendre la logistique et les activités de conditionnement de ses « box » produits, de développer deux nouvelles lignes de fabrication de produits bio secs « sans gluten ni lactose » et de créer une nouvelle unité de production de cosmétiques bio. Une partie des bâtiments sera réservée à l'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales de Charente-Maritime (ADAPEI) qui fait travailler des personnes en situation de handicap, notamment pour Léa Nature. La création de 100 emplois est envisagée dans les trois ans, proposés notamment aux ex-salariés de Delphi postulant.



M. P.

+ www.leanature.com

Ils ont choisi d'entreprendre

Développer l'esprit collaboratif, agir en faveur du circuit court, intégrer l'entreprise à son territoire, voici le point commun de sociétés qui, sur l'Agglo, placent la responsabilité sociétale au cœur de leur démarche. Illustration avec 3 exemples dans des domaines très différents.

Texte: Aline Valdier • Photos: Fred Le Lan



1



2

1. Du local dans l'assiette de la cantine

Manger des produits sains, issus du territoire, cela relève du bon sens. Deux chefs d'entreprise rochelais, Fabien Ferdinandy de l'agence web Moustic et Laurent Granier, conseiller en gestion, ont mis leurs compétences au service de cette idée. Au printemps dernier, ils ont créé le-bonsens.fr, une plateforme internet qui rapproche les producteurs locaux des acheteurs de la restauration collective. Ceux-ci se fournissent en effet majoritairement auprès d'industriels qui ne garantissent pas la proximité d'origine des produits. Cuisiner du poisson qui est passé par Rungis alors qu'on en débarque à La Rochelle ? Faire venir des champignons de Pologne ou des Courgettes du Maroc ? Cela n'a pas grand sens si l'on peut acheter de bons produits près de chez soi et contribuer ainsi à maintenir des emplois locaux. Beaucoup de responsables de la restauration collective en ont conscience. Accessible en toute liberté aux vendeurs comme aux acheteurs, qui sont alors géolocalisés, Le Bonsens est un outil qui facilite cet approvisionnement en circuit court.

+ www.le-bonsens.fr Lire notre article complet sur : www.agglo-larochelle.fr/le-bon-sens

2. Jeune et socialement responsable

À La Rochelle, le nom The Roof évoque cette maison de l'escalade, située à la Ville-en-Bois, où de nombreux événements culturels sont organisés. The Roof, ce n'est pas seulement ce toit-là mais aussi la tête d'un réseau qui essaime d'autres espaces urbains de loisir bâtis sur une conviction forte : « *L'entreprise doit avoir une utilité sociale. Elle doit se construire avec et pour son territoire* », affirme Benoit Lacroix, co-fondateur avec Mélanie Coyne. À La Rochelle, cette jeune société espère ouvrir bientôt son espace au « faire ensemble / travailler ensemble » (construire, concevoir ensemble). La salle d'escalade pourrait également être associée à d'autres créations, comme celle d'une conciergerie solidaire. « *Une activité bénéficiaire peut ainsi en soutenir une autre moins rentable. C'est une façon de répartir la richesse* ». L'équipe de The Roof prône la gouvernance participative. Tout salarié peut devenir actionnaire et prendre part aux décisions. « *Nous comptons aller plus loin, permettre à des habitants, des associations locales d'entrer au capital de la société et d'en partager les orientations* ».

+ <http://larochelle.theroof.fr>

autrement



3 • Les salariés choisissent la SCOP

Lorsqu'en 2014, Michel Lacroix, patron durant 30 ans de l'agence de communication RC2C, décidait de céder sa société à ses salariés, une très large majorité (20 sur 24) acceptait de mettre ses économies au service de l'entreprise en devenant associée au sein d'une SCOP (société coopérative et participative). « Avec ce statut, chaque personne dispose d'une voix, quel que soit son apport. Les associés participent aux orientations de la société. Cela ne veut pas dire que toutes les décisions au quotidien sont prises à vingt, mais sur différents sujets, des groupes de travail guident le dirigeant ou la dirigeante », affirme Cécile Vanderkelen, actuelle PDG de RC2C. Dix années de démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) au sein de l'agence ont également facilité le basculement du statut d'entreprise classique à celui de SCOP. « Nous étions habitués à un management participatif et aujourd'hui, chaque salarié se sent encore plus impliqué ».

+ www.rc2c.fr + d'infos sur les SCOP : www.scop-poitoucharentes.coop



3

672

structures relèvent de l'économie sociale et solidaire sur le territoire de l'Agglo. Elles représentent 6 747 emplois, c'est-à-dire 32 % des salariés du secteur en Charente-Maritime.

REPÈRES

- **L'Économie sociale et solidaire (ESS)** regroupe les entreprises coopératives, les associations, les mutuelles et les fondations. À l'échelle nationale, l'ESS représente plus de 10 % de l'emploi.
- **Les 1^{res} Rencontres de l'ESS** étaient organisées par l'Agglo le 9 décembre dernier au Forum des Pertuis. Les acteurs du secteur ont échangé sur le développement local de cette économie porteuse de valeurs humaines et sur l'idée « d'entreprendre autrement ».
- **La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités et dans leur interaction avec les autres acteurs.
- **Une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE)** appuyée à la couveuse d'entreprise de Bel Air vient d'être créée dans l'agglomération. Elle se nomme COAPI et offre à des créateurs d'activités diverses le statut d'entrepreneur salarié. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une protection sociale et mutualiser leur gestion administrative, juridique... Le tout dans un esprit solidaire. La coopérative devrait prochainement intégrer les locaux de la pépinière d'entreprises Créatio®Services. contact@coapi.fr



Nouveau tri, nouvelle collecte



Des consignes de tri plus simples, de nouveaux équipements à Altriane, des agents de collecte mieux protégés, du changement dans le ramassage des bacs bleus, une collecte des encombrants à domicile... En 2017, la gestion des déchets se modernise sur l'Agglomération. Objectifs : réduire et recycler davantage nos déchets pour préserver les ressources naturelles, éviter le gaspillage et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Photos : Fred Le Lan

À SUIVRE

- 16 ● **PLUS SIMPLE LE TRI**
Plus de questions à se poser : tous les emballages en plastique doivent désormais être jetés dans le bac jaune !
- 17 ● **DU NOUVEAU DANS LA COLLECTE**
Davantage de déchets recyclables, c'est moins d'ordures ménagères dans le bac bleu : la collecte s'adapte en changeant ses modalités dès le 1^{er} janvier 2017. Explications.
- 19 ● **3 QUESTIONS À**
David Caron, Vice-président de l'Agglomération chargé de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets.
- 20 ● **DÉCRYPTAGGLO**
Bac jaune, bac bleu, composteur, apport volontaire... Comment être sûr de ne pas se tromper quand on jette ses déchets ?

Plus simple le tri !

Fini le casse-tête pour savoir dans quelle poubelle jeter vos emballages plastique. Souples ou rigides, opaques ou transparents, petits ou grands, désormais tous vont dans le bac jaune.

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages en plastique se trient et se recyclent sur l'agglomération. Plus besoin de vous poser de questions : « rigides » ou « souples », ils doivent être jetés dans le bac jaune. Tout comme l'ensemble des sacs et sachets plastique (de congélation, de fromage râpé, de pain de mie, de bonbons...) et tous les films (alimentaires, de protection des journaux, des packs d'eau ou de lait...). Ils seront ensuite transformés en nouveaux films plastique, en bâches ou sacs poubelles, par exemple. Pour que ces nouveaux plastiques souples puissent être efficacement traités et valorisés, de nouveaux équipements sont actuellement en cours d'installation sur la chaîne d'Altriane, le centre de tri de l'Agglo situé à Salles-sur-Mer. Celui-ci sera fermé durant le premier trimestre 2017 pour la réalisation des travaux et les déchets provisoirement envoyés aux centres de tri de Poitiers et Bordeaux.

Trier et recycler, une nécessité

Aujourd'hui, en France, plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique sont utilisées chaque année et seulement un quart sont recyclées. Le reste

est incinéré, enfoui ou se retrouve dans la nature. Le recyclage des emballages, qu'ils soient en plastique, en métal, en papier ou en carton, est pourtant indispensable pour économiser les ressources naturelles, l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Refondre par exemple des cannettes d'aluminium nécessite 95 % d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai en première production. Autre exemple, 1 kg de film, sac ou sachet plastique recyclé, c'est 0,8 kg de pétrole brut économisé. Contrairement à une économie linéaire qui tend à épuiser les ressources et à accumuler les déchets, le recyclage crée une boucle vertueuse. Trier, c'est aussi soutenir l'économie et l'emploi au niveau local, notamment les entreprises d'insertion qui sont nombreuses à œuvrer dans ce secteur. C'est

enfin un moyen de diminuer le volume de nos ordures ménagères (bacs bleus) qui, elles, finissent à l'incinérateur. Avec le tri des sacs, sachets et films en plastique, le potentiel de déchets en moins dans le bac bleu est de plus de 4 kgs par habitant et par an... Faites le calcul !



FERMETURE DU CIRCUIT PÉDAGOGIQUE D'ALTRIANE

En raison des travaux de modernisation réalisés sur la chaîne de tri d'Altriane, le circuit pédagogique sera fermé jusqu'à fin août 2017.

BAC JAUNE : QUE DES EMBALLAGES !

Attention, tous les plastiques ne vont pas dans le bac jaune ! Seuls les emballages sont concernés. Les jouets cassés ou cassettes vidéo doivent être mis dans votre bac bleu. Tout comme les couches-culottes et les opercules de yaourt. Les bidons et aérosols ayant contenu un produit dangereux (pictogrammes noirs avec une tête de mort, une croix, un poisson mort...), les chaises en plastique ou les appareils électriques vont en déchèterie. Les seringues doivent quant à elles être déposées en pharmacie ou en déchèterie, uniquement dans leur boîte.

Du nouveau dans la collecte

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages en plastique peuvent être mis dans les bacs jaunes. Allégés, les bacs bleus sont désormais collectés une fois par semaine toute l'année, sauf dans les zones touristiques.



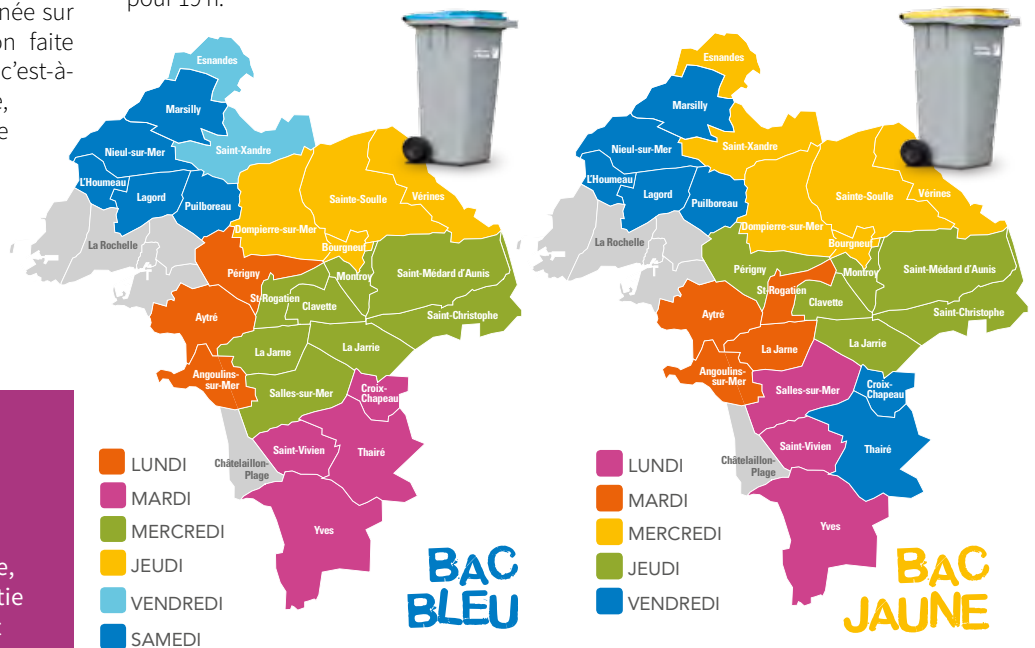
Tous les six ans, le renouvellement du marché de collecte des déchets est l'occasion pour la Communauté d'Agglomération d'adapter le service aux nouveaux enjeux et besoins. Parce que les déchets dégradent l'environnement et que leur traitement coûte cher, l'Agglo s'est engagée à réduire le volume d'ordures ménagères, incinérées, et à développer le recyclage. Désormais tous les emballages plastique peuvent - et doivent ! - prendre la direction du bac jaune pour être recyclés. Davantage de déchets recyclables, c'est moins d'ordures ménagères dans le bac bleu et par voie de conséquence des fréquences de ramassage qui, elles aussi, peuvent diminuer. C'est pourquoi, dans le cadre du nouveau marché de collecte 2017-2022, qui a débuté le 1^{er} janvier, la collecte des bacs bleus une fois par semaine est généralisée toute l'année sur l'ensemble de l'Agglo, exception faite des zones dites « touristiques », c'est-à-dire l'hyper-centre de La Rochelle, le Vieux-Port et Châtelailon-Plage (lire encadré en p 18).

Des changements pour les jours de ramassage

Pour les communes qui ont rejoint l'Agglomération au 1^{er} janvier 2014 et qui étaient déjà soumises à une seule rotation hebdomadaire, même l'été, il n'y a pas de changement de fréquence pour les bacs bleus. La collecte des bacs jaunes reste elle aussi identique, pour tout le monde : une tournée par semaine toute l'année. En revanche, les jours de ramassage changent, un peu partout, pour les ordures ménagères et les déchets recyclables (voir cartes ci-dessous). Quant aux horaires, ils sont maintenant dans toutes les communes, où il faut sortir les bacs la veille au soir, sauf à La Rochelle où la collecte débute désormais à 19 h (excepté sur le Vieux-Port et le centre-ville où elle est inchangée). Sortez donc vos bacs pour 19 h.

Sécurité renforcée, nouveau service

Justifié par l'allègement des bacs bleus, le passage à une collecte par semaine toute l'année permet aussi d'absorber financièrement la sécurisation du travail des agents de collecte (les ripeurs). Pour limiter les risques d'accidents, ils collectent désormais les rues côté après côté en même temps en traversant, ce qui allonge la durée des tournées de collecte, et donc leur coût. Le redimensionnement du service permet en outre de financer un nouveau service qui était très attendu par les usagers : une collecte d'encombrants à domicile.



LA PROPRETÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

Pour des questions d'hygiène, respectez les horaires de sortie de vos bacs et de vos sacs, et ne déposez rien au pied des conteneurs.

☐ Voir dépliants spécifiques La Rochelle ou Châtelailon-Plage disponibles en mairie ou sur www.agglo-larochelle.fr

TÉMOIGNAGE



Mélanie Raimbault,
chargée de mission
Prévention des déchets

En 2014, l'Agglo a passé nos poubelles au crible. Pour quelles raisons ?

« Fin 2013, l'Agglo s'est engagée dans un Programme Local de Prévention

des Déchets. Cette analyse des poubelles nous a permis d'obtenir une photographie de départ, pour voir quelles étaient nos marges de progrès et orienter nos actions pour améliorer le geste de tri et réduire notre production de déchets. Cet état des lieux nous servira à mesurer notre progression ».

Qu'avez-vous constaté ?

« Les poubelles bleues contiennent encore 19,2 % d'emballages et de papier (soit 50,2 kgs par habitant et par an) qui devraient normalement être mis dans le bac jaune et 4,3 % de verre (11,3 kgs) qui devraient être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet. 22,7 % (59,3 kgs) sont des matières qui pourraient être compostées et 5,3 % (13,9 kgs) des produits alimentaires gaspillés. 3,5 % (9,1 kgs) sont des textiles et chaussures,

à déposer dans les bornes dédiées, et 1,6 % (4,3 kgs) des films plastique que nous pouvons désormais jeter dans le bac jaune. 1,2 % du contenu de nos poubelles devrait aussi être amené en déchèterie.

Au final, seuls 42 % des déchets sont de véritables ordures ménagères et ne sont pas recyclables.

À méditer ! ».

58%

Dans l'agglomération, 58 % des déchets contenus dans les bacs bleus pourraient être triés ou « évités ».



Des conseils pour réduire ses déchets sur www.pas-si-bete.fr

Une solution pour jeter ses encombrants !

Vieilles literies, armoires et canapés vétustes... comment faire pour s'en débarrasser quand ils n'entrent pas dans le coffre de la voiture ? L'Agglo propose un nouveau service de collecte des encombrants (60 kgs maximum par objet) en porte-à-porte. Pour en bénéficier, il suffit de posséder un badge « pass déchèterie » (ou d'en faire la demande auprès du service gestion des déchets à Périgny) et d'appeler le numéro vert gratuit 0 805 295 315 pour caler un rendez-vous. Quinze jours plus tard maximum, vous serez débarrassé(e) de vos encombrants qui seront ensuite acheminés vers les bennes des déchèteries de l'Agglomération, comme si vous les aviez emmenés vous-même.

0 805 295 315 Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h (sauf jours fériés).

Le cas particulier des zones touristiques

Parce qu'ils voient leur population augmenter durant la période estivale, certains secteurs de l'Agglomération conservent des collectes supplémentaires de bacs bleus l'été. L'hypercentre et le Vieux-Port de La Rochelle gardent sept collectes hebdomadaires en ordures ménagères l'été. La fréquence passe à quatre ramassages par semaine le reste de l'année. À Châtelaiillon-Plage, deux collectes sont maintenues en périodes d'afflux touristique. Le reste de l'année, la commune passe, comme les autres, à un ramassage de bacs bleus hebdomadaire.



Une 2^e vie pour les coquillages

Ne jetez plus vos coquillages aux ordures ménagères ! Vous pouvez désormais les emmener dans l'une des 11 déchèteries équipées de conteneurs dédiés. Les produits collectés sont livrés à la société Ovide, à Périgny, qui les recycle pour l'alimentation animale et le paillage décoratif, notamment.

* Les déchèteries d'Aytré et Puilboreau, réservées aux déchets verts, ne sont pas concernées.



En savoir



www.agglo-larochelle.fr/gerer-mes-dechets ou **0 800 535 844**

Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 30 (sauf jours fériés).



David Caron

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération chargé de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets. Maire de Dompierre-sur-Mer.



Pourquoi modifier les règles de la collecte en porte-à-porte sur l'Agglomération ?

« À chaque nouveau marché, tous les six ans, l'Agglomération réinterroge le service au regard des évolutions et du contexte. Les nouvelles règles adoptées pour ce nouveau contrat répondent à des enjeux environnementaux et économiques de réduction des déchets, en particulier des ordures ménagères qui polluent et coûtent cher. Avec les nouvelles consignes de tri, nous jetons mieux et plus dans le bac jaune et moins dans le bac bleu qui se remplit moins vite, et a donc moins besoin d'être vidé. Nous avons aussi la responsabilité de protéger les ripeurs qui sont particulièrement exposés aux risques d'accidents lorsqu'ils traversent la route. La sécurisation de leur travail entraîne un allongement des tournées. Cela génère des coûts supplémentaires que nous pouvons absorber grâce au passage à une collecte par semaine toute l'année ».

Certains usagers pourraient néanmoins regretter la deuxième collecte estivale...

« Je le répète, il y a des enjeux environnementaux, de sécurité et économiques que nous ne pouvons ignorer. Par ailleurs, il se trouve que nous avons observé ce qui se passait l'été. Nous nous sommes rendu compte que 50 % des gens n'utilisaient pas la deuxième collecte et 50 % sortaient un bac à moitié vide. Dans ces conditions, le maintien d'un 2^e passage l'été ne nous semblait pas réellement justifié. Quant au problème posé par les restes de poissons et fruits de mer, dont on me parle souvent, je pense qu'il n'est pas trop contraignant d'apporter ponctuellement son sac à l'un des conteneurs enterrés installés un peu partout sur le territoire ou bien d'emmener ses coquillages dans l'une des déchèteries désormais équipées de conteneurs spécifiques (lire encadré ci-contre) ».

Pourquoi un traitement différent pour le cœur de ville de La Rochelle et Châtelailon ?

« Il s'agit essentiellement de faire face à l'afflux touristique pendant la période estivale. Mais le reste de l'année, Châtelailon passe à une collecte par semaine et le cœur de La Rochelle à quatre au lieu de sept. Tout le monde participe ».

Jetons moins, jetons mie

Il y a le bac jaune, le bac bleu, le composteur, les points d'apport volontaire, les déchèteries... Comment être sûr de ne pas se tromper quand on jette ses déchets ? Décryptage.

Illustration: RC2C

DANS LE BAC JAUNE, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Tous les emballages sont à déposer, en vrac, dans les conteneurs jaunes, qu'il s'agisse d'emballages en plastique, en métal, en papier ou en carton. Y compris - c'est nouveau ! - les sacs plastique, de congélation, de fromage râpé, de pain de mie, les sachets de bonbons ainsi que les films alimentaires, de protection des journaux, des packs d'eau ou de lait... Sans oublier les capsules de café en aluminium. Inutile d'écraser les emballages ou de les rincer, il suffit de bien les vider. Ne les emboîtez pas et laissez les bouchons sur les bouteilles.



ux !

553

LE VERRE DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

553 conteneurs répartis sur l'ensemble des 28 communes de l'Agglo sont à votre disposition pour déposer vos bouteilles et bocaux en verre.

QUE RESTE-T-IL DANS LE BAC BLEU ?

Pas grand-chose !
En jetant plus dans le bac jaune et en compostant, on diminue considérablement nos ordures ménagères.
Dans le bac bleu, il ne reste plus que les produits d'hygiène (lingettes, couches, cotons, cotons-tiges...), les petits objets cassés, les cassettes vidéos et CD, le papier aluminium, les opercules, les litières pour animaux...

CE QUI VA DANS LE COMPOSTEUR

Les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, essuie-tout, mouchoirs) et de jardin (feuilles, résidu du potager, tailles, pailles et foin). Vous manquez d'espace ? L'Agglo vous accompagne dans la mise en place de composteurs partagés en bas de votre immeuble. Pour en savoir plus, contactez dechets@agglo-larochelle.fr. Vous avez un jardin mais n'avez pas encore de composteur ? Vous pouvez vous en procurer un à l'Unité de compostage de l'Agglo située à Périgny (Les Rochettes, RD111).



Les enfants sensibilisés

Des ateliers pour mieux comprendre la mer

Vivre au bord de l'océan, c'est une chance. Il faut cependant en connaître les dangers, ne pas ignorer le risque de submersion marine. Récit d'une journée de sensibilisation, dans une école de Châtelaiillon-Plage.

Texte: Aline Valdier • Photos: Fred Le Lan

« **L**e littoral, vous vous souvenez ? Nous en avons parlé en classe, c'est cet espace où la terre et la mer se rejoignent. Maintenant, observez le paysage. Que voyez-vous ? » Les doigts se lèvent face à Loeiza. Sur la plage de Châtelaiillon, la classe de CE2 de Sandrine Vannier forme un demi-cercle autour de l'animatrice de l'E.CO.L.E de la Mer¹. Le temps est un peu gris en ce matin d'automne mais, bien couverts, les élèves participent activement à cette matinée de sensibilisation aux risques de submersion marine. Avant d'abor-

der ce sujet, il faut comprendre la mer, cet environnement avec lequel les enfants de Châtelaiillon vivent quotidiennement, sans toujours en appréhender les risques et la complexité. « *Donc, nous sommes d'accord : la mer n'est pas toujours au même endroit. Elle monte et elle descend* », poursuit Loeiza, « *comment repérer sur la plage jusqu'où elle est montée ? Trouvez-moi des indices* ». Sitôt dit, Léna, Thaïs, Hugo, Lio et les autres se précipitent vers la laisse de mer, cette trace d'algues, de coquillages et bois flottés qui marque la dernière marée haute. « *Il y a aussi des déchets !* » s'indigne Mel. Plus tard, en classe, les enfants dessineront ce qu'ils ont observé sur le livret de sensibilisation « Mer à vivre, mer vivante » que leur a apporté l'animatrice.

Connaître les risques

« À l'écoute de la mer », c'est le nom de cet outil pédagogique développé par l'Agglomération dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI). L'E.CO.L.E de la Mer fait partie des 4 associations (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Charente-Maritime, Les

Petits Débrouillards Poitou-Charentes et Nature Environnement 17) qui animent cet outil proposé dans les 42 établissements scolaires concernés par un PAPI. Pas de dramatisation excessive, la mer est surtout source de joie et de bienfaits mais elle devient dangereuse lorsque certaines conditions sont réunies. Un vent violent, un coefficient de marée élevé, une forte houle : avec des mots simples, l'animatrice, aidée de la maîtresse, évoque les éléments qui, conjugués, créent le risque. Lors de leur sortie d'observation, les enfants ont constaté la présence d'enrochements destinés à protéger la côte. En classe, autour d'une maquette de maison, ils découvrent certains gestes de prudence. À l'issue des différents ateliers, ils en sauront davantage sur le risque, bien sûr, mais aussi et surtout sur le milieu marin et le littoral. Ils sauront lire un calendrier de marées et savoir quand profiter, en toute sécurité, d'agréables moments au bord de l'eau.

¹ E.CO.L.E de la Mer : Espace de Culture Océane, du Littoral et de l'Environnement

Rendez-vous

La classe de CE2 de l'école Paul Michaud rejoint la plage nord de Châtelailon. Cette animation scolaire fait partie des actions de sensibilisation à la culture du risque inscrites dans le PAPI de l'Agglo, le Programme d'Action de Prévention des Inondations.

9 H 15



11 H 30

Carnet de terrain

De retour en classe, chacun s'applique à dessiner et noter sur le livret pédagogique ses observations du matin.

16 H

Loeiza prépare sa prochaine intervention, adaptée cette fois à une classe de CM2.

Un littoral habité

Les enfants apprennent à identifier les différentes activités de l'homme et les moyens inventés pour se protéger.

14 H



9 H 30

Enquêteurs en herbe

Après un premier temps d'observation (Qu'est-ce qui est naturel dans le paysage ? Qu'est-ce qui est artificiel ?), les enfants cherchent les indices du niveau de la marée haute, la laisse de mer, la ligne où s'arrête les algues sur les rochers.



15 H

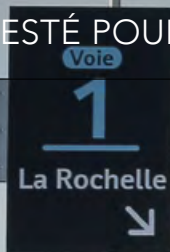
Et à la maison ?

Sous forme de jeu autour d'une maquette de maison, des messages de prévention sont distillés : reconnaître la sirène d'une alerte submersion, savoir dans la maison où placer un « kit submersion » avec trousse de secours, lampe de poche, couverture et vêtements chauds... entre autres conseils qui valent pour les jeunes, comme pour leurs parents !

DES MÉDAILLONS REPÈRES

Sur la Tour de la Chaîne à La Rochelle, derrière la dune à Aytré, au port du Plomb à L'Houmeau et dans d'autres endroits, on peut observer des médaillons métalliques d'environ 8 cm de diamètre implantés sur des poteaux ou des édifices. Ce sont les repères de la tempête Xynthia. Ils indiquent jusqu'où l'eau est montée le 28 février 2010. Une soixantaine de ces repères destinés à rappeler le risque jalonnent la côte depuis Esnandes jusqu'à Yves.

En savoir  sur le **PAPI, Programme d'Action et de Prévention des Inondations** : www.agglo-larochelle.fr/papi



La Jarrie-La Rochelle en moins de 10 minutes

À l'emplacement même de l'ancienne gare de La Jarrie, une nouvelle halte ferroviaire permet, depuis décembre, de rallier La Rochelle en TER en seulement dix minutes. Pratique, rapide, sans bouchon et sans stress.

Texte : Maud Parnaudeau - Photos : Fred Le Lan

Bientôt 7 h 15. Nous sommes une dizaine dans le froid de décembre à attendre le premier train du matin. Seulement quelques jours que la petite gare de La Jarrie a

repris vie sur le site de Grolleau. Elle est la cinquième halte de ce type à être mise ou remise en service sur l'Agglo, après Châtelailon, Angoulins-sur-Mer, Aytré et Porte-Dauphine à La Rochelle. Les voitures ont été laissées au parking, juste à côté. Nous rejoignons les quais grâce à l'une des deux nouvelles passerelles piétonnes enjambant la route départementale 109. « Elles ont été fabriquées par l'entreprise rochelaise AROC... » me souffle mon voisin. Les plus courageux sont venus en vélo, qu'ils ont pris soin de mettre à l'abri dans le vélo-parc. Flambant neuf, lui aussi.

Adieu bouchons

Le Train Express Régional (TER) en provenance de Poitiers entre en gare. Assise à l'entrée du wagon, une collègue

« LA SEMAINE DERNIÈRE ENCORE IL ME FALLAIT PARFOIS UNE DEMI-HEURE POUR FAIRE LE MÊME TRAJET »

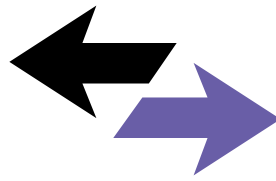
de travail me salue avec le sourire complice de ceux qui auront la chance de ne pas subir les affres des embouteillages matinaux et le stress de la place de parking. Elle, est montée à la nouvelle halte d'Aigrefeuille-Le Thou. Une gare historique qui a connu ses heures de gloire au début du XX^e siècle, comptant



INFOS CLÉS

5

Allers-retours



par jour en semaine
(2 le matin, 1 en milieu
de journée et 2 le soir)/
Horaires sur [www.ter.sncf.com/
poitou-charentes](http://www.ter.sncf.com/poitou-charentes)



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DURABLES

Des plantations basses le long des cheminements et d'arbres au niveau des zones de stationnement seront réalisées cet hiver. Les essences des végétaux utilisés sont locales. Elles nécessiteront peu d'entretien et seront économes en eau.

INFOS PRATIQUES

- Pour prendre le train uniquement, consultez le site TER : www.ter.sncf.com/poitou-charentes
- Pour en savoir + sur l'abonnement TER + Bus Yélo : www.yelo-larochelle.fr ou au 0 810 17 18 17



1,30 €

Ce sera le prix du voyage en train entre La Jarrie et La Rochelle à partir de mai-juin 2017, soit le même tarif qu'un trajet en bus Yélo. D'ici là, le prix du voyage est calculé sur la base du coût kilométrique, soit 3,36 €.

3,1 millions d'€

C'est le coût total des aménagements de la gare de La Jarrie : 2,1 millions financés par la Région Nouvelle-Aquitaine, 800 000 € par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (dont 200 000 € de fonds européens) et 200 000 € par le Département de la Charente-Maritime.

La Jarrie se situe désormais à moins de 10 minutes du centre-ville de La Rochelle par le rail, mais également à 40 minutes de Niort et 1 h 30 de Poitiers.



ARRÊTS SUPPLÉMENTAIRES

Les nouvelles haltes de La Jarrie et d'Aigrefeuille sont desservies par des TER déjà en circulation sur la ligne Poitiers-La Rochelle.

alors près de 600 employés. « Elle avait même sa propre fête », me raconte-t-elle. Mais aucun train n'y faisait plus halte depuis trente ans. Elle a été remise en service en même temps que celle de La Jarrie.

En toute sérénité

À peine installées, nous pénétrons déjà sous la grande verrière de la gare de La Rochelle. Dix minutes de voyage montre en main. Dire que la semaine dernière encore il me fallait parfois une demi-heure pour faire le même trajet... Dehors, mon bus vient d'arriver. Je m'y engouffre, sereine et détendue. Et avec le sentiment du devoir accompli de celle qui a contribué, à sa petite échelle, à préserver notre planète.

L'implantation des commerces : un enjeu de territoire

Préservation des centres-villes et centres-bourgs, requalification des parcs commerciaux, « réenchantement » du consommateur : l'Agglomération de La Rochelle a défini une stratégie commerciale pour 2016-2020. David Lestoux, directeur du cabinet d'études « Cibles et Stratégies », accompagne cette démarche. Explications.

Texte : Aline Valdier • Photo : Fred Le Lan

Concernant les implantations commerciales sur notre territoire, qu'avez-vous d'abord remarqué ?

« J'ai découvert une offre commerciale particulièrement diversifiée avec beaucoup d'enseignes différentes, davantage que dans la plupart des agglomérations de même taille. Il y a donc du choix mais, en même temps, le commerce s'avère extrêmement diffus sur le territoire. Nous ne trouvons pas seulement ici, d'un côté le commerce de centre-ville et de centre-bourg, et, de l'autre, le commerce de périphérie dans les zones commerciales. Nous avons en plus une troisième catégorie que j'appelle le commerce de flux, ce sont ces magasins installés un peu partout le long des axes de circulation. Or ce commerce de flux a tendance à s'éloigner des zones d'habitat et cet éparpillement ajoute aux problèmes de déplacement ou encore d'accessibilité pour les personnes âgées ».

400

mètres carrés

C'est le seuil minimum retenu pour une implantation en parc commercial. En dessous de 400 m², les projets d'ouverture de magasins sur l'agglomération seront dirigés vers les centres-villes, centres-bourgs ou pôles de quartiers.





Qu'est-ce que l'Agglomération cherche à faire en définissant une stratégie commerciale ?

« Parmi les enjeux repérés figure celui d'éviter les friches commerciales, sur les périphéries comme dans les centres-villes. Il ne faut pas surproduire des mètres carrés commerciaux par rapport à la capacité du marché, de même qu'il faut bien définir les endroits où l'on souhaite des implantations pour éviter ce commerce de flux. Les élus ont décidé de privilégier les implantations dans les zones existantes et les « centralités », c'est-à-dire les centres-villes, centres-bourgs et pôles de quartier. Par ailleurs, ils se sont mis d'accord pour ne pas étendre les parcs commerciaux de Beaulieu, Angoulins et Lagord. Ils ont aussi décidé que les commerces de petites tailles n'auront pas leur place dans les parcs commerciaux, pour privilégier de telles implantations dans les centres-bourgs ».

Les changements liés au numérique ont-ils un impact ?

« Bien sûr, nous vivons une vraie révolution commerciale avec le e-commerce. Si nous

voulons que le commerce territorial reste attractif par rapport au commerce digital, il va être nécessaire de tout mettre en œuvre pour enchanter le client, lui apporter du confort et du plaisir à venir consommer ».

Quels sont les leviers pour favoriser le commerce en centre-ville ou en centre-bourg ?

« En fait, ce qui fait marcher le commerce, c'est la complémentarité avec les services. Les gens viennent pour un service public ou médical et, à l'occasion, ils font leurs courses. Il faut aussi, bien sûr, la présence d'habitants. S'il y a trop de logements vacants dans un centre-ville, le commerce de proximité a du mal à fonctionner. Il faut encore des actifs qui y travaillent, éviter que le tertiaire, par exemple les cabinets d'avocats, d'experts-comptables, etc. s'installent en périphérie. Une stratégie commerciale ne s'intéresse pas seulement à l'implantation des surfaces marchandes mais aussi, très largement, à leur environnement ».



UNE STRATÉGIE CONCERTÉE

Depuis fin avril 2016, des ateliers thématiques réunissant élus communautaires, élus rochelais et représentants des Chambres Consulaires ont permis d'élaborer la stratégie commerciale de l'Agglomération. Menée sous l'impulsion de Jean-Luc Algay, Vice-président de l'Agglo en charge du développement économique, cette démarche structurante et concertée a permis de définir 6 axes forts :

- les localisations préférentielles du commerce,
- la préservation des centralités,
- la multifonctionnalité des centralités,
- l'attractivité du centre-ville de La Rochelle,
- l'évolution des espaces non commerciaux,
- et la qualification des parcs à vocation commerciale.

REPÈRES

La loi NOTRe d'août 2015 a donné la main aux intercommunalités sur la politique locale du commerce. La stratégie commerciale de l'Agglo pour 2016-2020 s'inscrit dans ce cadre. Son principal outil est le PLUI, le plan local d'urbanisme intercommunal, en cours d'élaboration. Ce dernier intégrera les 6 axes définis dans la stratégie en matière d'aménagement commercial. Il les traduira dans sa réglementation et son zonage.

C d'Accord

Une saison musicale à travers l'Agglo



C'est un quatuor baroque, le 13 janvier au temple protestant de La Rochelle, qui donnera le « la » de la saison 2017 proposée par les enseignants du Conservatoire et du Réseau des écoles de musique et de danse. L'ensemble C d'Accord vous invite en effet à une balade dans les communes au fil d'une dizaine de rendez-vous d'ici fin mai. On retiendra pour ce premier trimestre la venue du chef Philippe Ferro, spécialiste des orchestres d'harmonie, qui dirigera les musiciens à Châtelailon le 9 février et à Lagord le 12. Le 7 mars à Saint-Xandre, on découvrira l'insolite formation cachée sous l'appellation « Décibel et Trémolo » et, non moins insolite, un concert le 30 mars à l'Oratoire mettra en avant un répertoire interdit par la censure nazie en Allemagne entre 1933 et 1945. Du côté de la danse, le Jeune Ballet Atlantique composé des élèves préprofessionnels du Conservatoire montera sur la scène de la Coursive le 24 mars pour une représentation toujours très attendue. Voici quelques repères dans cette nouvelle saison de l'ensemble C d'Accord, à savourer sans modération.

A. V.

+ d'infos sur www.agglo-larochelle.fr/saison-musique-et-danse

Esnandes

Une escale 3 en 1 !

En panne d'idées de sorties pendant les vacances de février ? Nichée au cœur d'Esnandes, la Maison de la Baie du marais poitevin, gérée par l'association Esnandis, vous attend ! Son musée de la mytiliculture invite à un voyage dans la baie de l'Aiguillon, pour approfondir ses connaissances sur la culture des moules, son histoire et l'écosystème du marais maritime. Projections de films, animations interactives, la visite (libre ou guidée) dure environ une heure. Juste en face, l'église Saint-Martin construite au XIIe, fortifiée au XIVe, ouvre également ses portes pendant les vacances. Imposante, elle étonne par son apparence insolite mixant les architectures d'un lieu de culte et d'un château fort. Deux formules de visite au choix : la découverte de l'église (45 min) ou une simple balade sur les remparts (20 min) avec vue panoramique sur la baie de l'Aiguillon ! Et pour ceux qui souhaitent s'essayer à la pêche au carrelet, ou tout simplement passer un moment tranquille perché au-dessus de l'eau, le carrelet de la Pointe Saint-Clément, est disponible à la location.

S. L. B.

+ Renseignements au 05 46 01 34 64 ou sur <http://maison-baiemaraispoitevin.fr>



Médiathèque Michel-Crépeau



Bienvenue dans l'univers TYPO

Les lettres c'est comme les gens : il y en a des petites, il y en a des grandes, des qui sont maigres, d'autres qui sont grasses. Elles ont chacune leur caractère. Présentée actuellement à la médiathèque Michel-Crépeau, l'exposition TYPO est une création de Christian Olivier (chanteur des Têtes Raides) et de Lionel Le Néouanic (illustrateur). Ce duo de plasticiens connu sous le nom des « Chats Pelés » a un univers bien à lui que nous vous invitons à découvrir jusqu'au 28 janvier à la médiathèque et jusqu'au 31 janvier à l'Arsenal pour une autre exposition intitulée *Les Gens*.

Autour de la frontière

Viendra ensuite en mars le tour de *Frontières*, une exposition réalisée par le Musée de l'Histoire de l'Immigration. La frontière, son économie, ses utopies, ses mots et ses maux : une thématique déclinée à travers plusieurs animations. En mars également, la médiathèque accueille le festival Terres et Lettres et avant cela, le 3 février, propose un nouveau rendez-vous lancé cette année : « Parlez-moi musique » où un intervenant explore et donne à entendre un style de musique particulier.

A. V.

2 QUESTIONS À

Annelise Gadiou,
Directrice adjointe
de la médiathèque
Michel-Crépeau

Quel est l'objet de votre partenariat avec l'association Valentin Haüy ?

« Cette association œuvre à l'intégration des déficients visuels. Dans le cadre d'une opération soutenue par le Ministère de la Culture, elle a mis à notre disposition un fonds de 200 livres audio au format Daisy ainsi que deux lecteurs spécifiques. Ces fichiers peuvent être lus comme des CD audio classiques ; mais si on place le disque dans un lecteur Daisy, des fonctionnalités s'ajoutent, utiles aux malvoyants et autres personnes ayant un accès difficile au livre imprimé. Le format permet de placer des signets dans le livre audio comme des marque-pages, il peut ralentir et accélérer la lecture sans altérer la voix, la navigation dans le livre audio est vraiment facilitée ».

Qui pourra emprunter ces livres audio Daisy ?

« Les personnes justifiant de certaines situations de handicap. La médiathèque dispose par ailleurs d'un fonds de livres audio traditionnels accessibles à tous, également des livres en gros caractères et, dans le secteur jeunesse, des livres à toucher et en braille ».

UN CHIFFRE

270 C'est le nombre d'animations proposées chaque année à la médiathèque Michel-Crépeau : rencontres, conférences, lectures, spectacles, ateliers, projections, pauses musicales, heures du conte...

UN SITE ET DES IDÉES



www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr

Le site du réseau des bibliothèques de l'Agglo affiche l'intégralité du catalogue, les animations de chaque lieu et fournit toujours quelques bonnes idées de lecture et d'écoute.

Spectacle vivant



© Julien Branco / La Sirène



© Marita Lorenzetti Photography

La Sirène éveille notre curiosité

Proposer de nouvelles expériences artistiques, faire circuler le public, c'est le pari que La Sirène a fait avec La Coursive, le Centre chorégraphique National, le Conservatoire de musique et de danse et les Francofolies de La Rochelle. « *Cela nous semble primordial de chercher des terrains d'expérimentation, une complémentarité dans nos actions. Nous partageons la même volonté d'éveiller la curiosité. Chacun apporte ses compétences, sa sensibilité* », détaille David Fourrier, directeur de La Sirène. Une « *spécificité locale* » selon lui.

Programmation éclatée

Concrètement, cela donne des coproductions et spectacles hors les murs, des artistes programmés par une salle et accueillis dans une autre. Ce sera le cas de la diva Martha High (ex-choriste de James Brown) qui se produira à l'Agora de Saint-Xandre le 3 février dans le cadre d'une 2^e collaboration avec La Sirène. Mais aussi de Mélanie de Biasio, concert « Coursive » proposé à La Sirène le 5 mai. Autre exemple de partenariat, en novembre dernier, « Shake La Rochelle », temps fort dédié à la culture hip-hop, a rassemblé le CCN, La Sirène et La Coursive autour d'une programmation éclatée dans les différents lieux. Toujours en novembre, La Sirène

et Le Centre des Monuments Nationaux ont entamé un partenariat en invitant l'artiste portugais Noiserv à jouer dans les tours de La Rochelle. En 2016, également, le Chantier des Francos et La Sirène s'associaient pour l'opération nationale « Ma classe chanson ». Résultat : la création de chansons avec Le Prince Miiou et Laurent Lamarca dont les restitutions ont eu lieu à La Sirène.

Portes ouvertes

L'Espace Musiques Actuelles de La Rochelle ouvre aussi ses portes à d'autres acteurs culturels comme Cristal Production et son label indépendant Cristal Records qui fêtera ses 20 ans à La Pallice le 27 janvier. Au-delà du territoire, mais toujours dans l'idée de découverte et de circulation des publics, La Sirène a initié des échanges originaux avec la Coupe d'Or à Rochefort et le Rocher de Palmer à Cenon, près de Bordeaux. Le principe : emmener en bus des abonnés d'une salle pour leur permettre de visiter et d'assister à un concert dans l'autre.

S. L. B.

+ d'infos sur www.la-sirene.fr

ET AUSSI

Pour fêter ses 15 ans, l'association Salsa Pimente organise **un festival de danses afro-caribéennes** les 20, 21 et 22 janvier au Forum des Pertuis à La Rochelle : www.salsapimente.com/festival **Le cinéma japonais** fera lui son festival du 26 au 28 janvier au Carré Amelot à La Rochelle : www.carre-amelot.net/cinema-japonais **Le Salon de l'Immobilier** aura lieu du 3 au 5 février à l'Espace Encan : www.salon-immobilier.org/la-rochelle **Le Lac des Cygnes**, interprété par le Saint-Pétersbourg Ballet Théâtre, sera présenté au Parc Expo de La Rochelle le 16 février prochain. Infos sur www.parcexpo-larochelle.net

La Coursive

Entre acrobaties et tradition

Le Groupe acrobatique de Tanger présente à la Coursive sa nouvelle création : « *Halka* ».

Quatorze artistes, douze acrobates traditionnels et deux musiciens, rendent hommage à cet art ancestral marocain.

Au-delà même des prouesses, pyramides humaines et sauts périlleux, « *Halka* » nous invite à goûter à la liberté. La liberté de corps et d'esprit, une liberté sans limites géographiques, culturelles, de genre ou de classe. Du 4 au 6 janvier à la Coursive.

+ www.la-coursive.com



© Christian Garnet

Périgny

Le Théâtre de la Moulinette de Périgny se tourne cette année vers le vaudeville avec une pure comédie policière

de Robert Thomas, « *La Perruche et le poulet* ». Heureux mariage d'Hitchcock et de Feydeau avec une standardiste très perruche, un poulet très poulet et un mort bien vivant. Une succession de gaffes, une cascade de surprises et des rires aux éclats garantis ! Rendez-vous les 27, 28 janvier et 4 février à 20 h 30 et les 29 janvier et 5 février à 15 h, au CMA de Périgny, Place des droits de l'Homme.

+ d'infos sur www.theatredelamoulinette.jimdo.com

Quand Hitchcock rencontre Feydeau



© Théâtre de la Moulinette

NOS P'TITS HABITANTS

Saint-Xandre

Monsieur Mouch fait son show à l'Agora

Il a abandonné sa table à dessins d'architecte pour se consacrer à la seule chose qui change vraiment le monde, dit-il : raconter des histoires. Des tristes, des drôles, des histoires qui font rêver... Monsieur Mouch fera une escale à l'Agora de Saint-Xandre les 24 et 25 mars pour deux spectacles à l'occasion du très joli Festival « *Sur Paroles* », organisé par l'association Les Amuse-Gueules conteurs. Au programme de la première soirée, un récital de contes bio, des histoires courtes faites maison, mijotées avec amour, à base de patates, de poules, de loups ou encore de chaises, garanties sans Mot-GM. Un spectacle à déguster en famille (à partir de 8 ans).

Le lendemain, Monsieur Mouch offrira une opérette rock, concoctée tout spécialement pour le jeune public. Véritable conte chanté, *West cat story* mêle roots, metal, slam'n'blues. De quoi ravir les oreilles des petits (à partir de 5 ans) mais aussi des grands.

S. L. B.

+ Réservations au 05 46 37 15 83 et sur lagora17.fr



DR

« Un festival plein de poésie »

Jérôme Wagnon, responsable de l'Agora

« *Sur Paroles* » est à la fois un beau festival, plein de poésie, et une belle aventure humaine orchestrée par l'association des Amuse-Gueules de Périgny, qui offre chaque année de très belles découvertes. Ne manquez pas ce rendez-vous, du 10 mars au 10 avril.»

En savoir  sur le programme de ce 18^e Festival du conte amusegueulesconteurs.wixsite.com/amusegueulesconteurs

Châtelailon-Plage

Quand l'humour anglais fait rire aux larmes

En préparant la saison de la salle Beauséjour, la commission culturelle de Châtelailon ignorait encore que le spectacle qu'elle choisissait pour ce 27 janvier 2017 allait être récompensé d'une haute distinction théâtrale : le Molière de la meilleure comédie 2016. C'est avec d'autant plus de plaisir qu'elle présente donc « *Les Faux British* », pièce anglaise adaptée par la Compagnie les Femmes à Barbe. Le thème ressemble à celui d'un cluedo. Un club d'amis réunis par leur passion du roman noir décide de monter une pièce où il est question d'un crime commis dans un manoir anglais. Il faut trouver le coupable et tous les participants sont à la fois enquêteurs et suspects. Ce canevas n'est qu'un prétexte, le comique



© Compagnie Les Femmes à Barbe

vient des déboires des comédiens amateurs qui s'entêtent à monter un spectacle où tout va de travers. Les gags s'enchaînent, impromptus, loufoques et le public rit aux larmes, assurent les critiques. Vendredi 27 janvier à 20 h 30.

+ www.beausejour-chatelailonplage.fr

Clavette

Faites parler un tableau



© Shoststudio - Fotolia.com

Après le succès l'an dernier de *Faites parler un livre*, qui incitait les habitants à écrire en se mettant « dans la peau » d'un livre, la bibliothèque de Clavette vous propose cette année de « faire parler un tableau ». Vous avez jusqu'au 15 janvier prochain pour écrire un texte de 10 à 15 lignes sur les états d'âme ou réflexions inspirés par le tableau de votre choix et pour l'envoyer avec votre nom à bibliothequedeclavette@gmail.com. Une remise des prix et une soirée conviviale de lecture, ouvertes à tous, seront ensuite organisées samedi 3 février à 20 h 30 à la bibliothèque de Clavette.

+ www.clavette.fr

Bourgneuf

Retour sur les bancs de l'école

Une exposition sur l'école d'autrefois est organisée les samedi 11 et dimanche 12 février à la salle associative de Bourgneuf. Vous y découvrirez des panneaux prêts par Les Archives départementales ainsi que de nombreux



© Archives Départementales

objets réunis par l'association Familles Rurales : mobilier et matériel utilisés jadis dans les écoles, manuels scolaires, tenues vestimentaires et équipement de l'écolier... Le samedi à 16 h, venez tester vos connaissances en participant à l'animation « Et si on passait notre certificat d'études ? ».

+ www.bourgneuf.fr

Habitat

Donnez vie à vos projets !

Pour sa 4^e édition, le Salon Habitat de La Rochelle ouvrira ses portes du 17 au 19 février prochain, à l'Espace Encan. Construction, rénovation, équipement de maison : 160 professionnels du secteur vous donnent rendez-vous sur les 3 jours d'exposition afin de présenter leurs produits et savoir-faire. À noter cette année : un Hall Habitat et un 2^e Hall dédié à l'aménagement extérieur et au jardin.

+ www.salonhabitat.net/la-rochelle



Puilboreau



© Compagnie Zygomatic

Un spectacle qui dénonce la « malbouffe »

« Coup de cœur » au Festival d'Avignon en 2014, « Manger » nous plonge dans une épopée absurde, poétique et musicale au cœur de notre assiette. La Cie Zygomatic choisit les armes de l'humour pour nous raconter l'histoire de l'homme et de son alimentation. Un réquisitoire burlesque qui nous questionne sur l'industrie agrochimique, l'agriculture productiviste, la société de consommation, la malbouffe, le gaspillage alimentaire... Accessoires clinquants et costumes bigarrés attirent le regard pour nous ouvrir les yeux sur tant de mauvais goûts à notre table. Ce que le spectateur voit est drôle, ce qu'il entend est vrai. Mêlant à la fois le théâtre, le chant, le mime et la danse, « Manger » est un spectacle engageant, un terreau idéalement fertile pour cultiver sa pensée. Vendredi 3 février à 20h30, Salle Baillac à Puilboreau.

+ Renseignements : 05 46 68 01 88

Yves

Escapade nature dans le marais

Au cœur de l'hiver, partez à la découverte de la faune et de la flore exceptionnelles de la Réserve naturelle du marais d'Yves, nichée entre La Rochelle et Rochefort. Estran, dunes sèches, marais et roselières, prairies humides, haies de tamaris, bosquets et fourrés... Une belle mosaïque de milieux s'est installée sur ce petit coin de littoral, accueillant une multitude d'espèces animales et végétales. Les prochaines visites-découvertes (2 heures environ) auront lieu les 15 et 29 janvier, accompagnées d'un animateur de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux).

+ **Réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme de Châtelailon au 05 46 56 26 97 ou sur office-tourisme@chatelailonplage.fr**



© Mairie de Châtelailon-Plage

ET AUSSI

Le Printemps des Poètes aura lieu du 4 au 19 mars prochain dans les communes. Infos sur www.printempsdespoetes.com
Le 18^e Festival du conte "Sur Paroles" vous donne quant à lui rendez-vous du 10 mars au 10 avril à Périgny, Sainte-Soulle, Dompierre-sur-Mer, La Rochelle, Saint-Xandre, Angoulins-sur-Mer, Puilboreau et Aytré (+ d'infos en page 31).
 L'Espace Encan accueillera également le **Salon Terre de Vins** du 17 au 19 mars puis le spectacle **Celtic Dances** le 24 mars : www.larochelle-evenements.fr

Tout  l'agenda sur www.agglo-larochelle.fr/agenda-des-manifestations



Un guichet unique pour tous vos déplacements

Quel abonnement dois-je prendre ? Avez-vous des tickets pour plusieurs jours ? À quelle période circule le bus de mer ? Comment fonctionne le libre-service vélo ? Combien coûtent les services de nuit ? Quelles solutions proposez-vous pour les personnes en fauteuil roulant ?... Quelles que soient vos questions sur les déplacements, c'est à la nouvelle « Maison de la Mobilité » que vous trouverez les réponses. Elle a ouvert ses portes mi-novembre place de Verdun à La Rochelle, à l'endroit même de l'ancienne gare routière.

Pratique et agréable

Huit mois de travaux ont donné naissance à un nouvel espace de 100 m² aux couleurs Yélo, à la fois lumineux, confortable et chaleureux, totalement accessible aux personnes à mobilité réduite et équipé d'un accès wifi gratuit. On peut s'y renseigner, acheter ses titres de transport et s'abonner à l'ensemble des services Yélo (bus, passeur, bus de mer, vélo et voiture en libre-service, parcs-relais, TER+bus) mais également à ceux du réseau de transport en commun départemental « Les Mouettes ».

Informations en temps réel

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h à 18 h 30, des conseillers de vente sont à votre service pour étudier avec vous les solutions de déplacements les mieux adaptées à vos besoins. Vous pouvez également vous informer sur les horaires en temps réel et sur les différentes offres grâce aux écrans installés dans l'entrée, au niveau des files et dans la salle d'attente. Cette dernière est ouverte du lundi au mercredi de 5 h 30 à 23 h, du jeudi au samedi de 5 h 30 à 1 h 30 et le dimanche de 8 h à 20 h 30. Soit aux mêmes horaires que le premier et le dernier bus Yélo.

INFOS EN LIGNE

Retrouvez toutes les informations pratiques du réseau Yélo et des services en ligne (rechargez votre abonnement, trouvez un itinéraire) sur le site www.yelo-larochelle.fr

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Énergie

Comment réduire sa facture ?

Installé dans les locaux de l'Agglo au 16 rue Jacques de Vaucanson à Périgny, l'Espace Info Énergie délivre des conseils gratuits et indépendants aux particuliers pour leur permettre de faire des économies d'énergie dans leur logement. Le Conseiller Info Énergie vous reçoit, sur rendez-vous, les jeudis et vendredis. Vous pouvez également participer, en janvier et février, à des "balades thermographiques" organisées à Vélines, Périgny, Saint-Xandre et Angoulins.

+ Rens. : 05 46 30 37 73 ou par mail : eie@agglo-larochelle.fr

Orientation

Qu'est-ce que l'ERO ?

Vous souhaitez changer de travail, vous former, faire évoluer votre activité professionnelle, découvrir un métier, organiser votre recherche d'emploi... Contactez l'Espace Régional d'Orientation (ERO) du Bassin d'emploi de La Rochelle pour rencontrer un conseiller en évolution professionnelle.

+ d'infos sur ero-bassinla-rochelle.fr ou au 05 46 27 65 20

La Rochelle

Quand débutent les travaux rue Saint-Louis ?

Des travaux de requalification de voirie et de remplacement de canalisations sont programmés en centre-ville de La Rochelle pour une durée de 6 mois. Également inscrits dans le cadre du nouveau plan de circulation et de la refonte du réseau de bus prévue en 2017, ils débuteront le 9 janvier par la rue Saint-Louis. Suivront les rues Ville-neuve, Alcide d'Orbigny et Albert 1^{er}.

+ d'infos sur www.larochelle.fr

Collecte des déchets

J'habite La Rochelle : où et quand venir chercher mes sacs poubelles ?

Certains habitants de La Rochelle ne sont pas en mesure d'utiliser les bacs pour trier leurs déchets (problèmes de stockage, exigüité des rues...).

Ils bénéficient donc toujours d'une dotation annuelle de sacs poubelles jaunes et noirs. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez retirer vos sacs, muni(e) d'un justificatif de domicile parmi 3 points de distribution au choix :

• Du 7 au 18 février

Mairie annexe de Mireuil - Hall de la Passerelle (pour les habitants des quartiers de Laleu, La Pallice, Port-Neuf, La Genette, Jéricho, Fétilly, Le Prieuré, La Trompette et Mireuil).

• Du 21 février au 4 mars

Salle des fêtes de Villeneuve-les-salines, 86 avenue Billaud Varenne (pour les habitants des quartiers de Lafond, Beauregard, Saint-Eloi, Tasdon, Les Minimes, Petit-Marseille et Villeneuve-les-Salines).

• Du 7 au 18 mars

Salle de l'Arsenal - place JB Marcet, à côté de la police municipale (pour les habitants de l'hyper centre).

Ces lieux sont ouverts du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf les jours fériés).

Attention : la distribution a désormais lieu entre février et mars, et non pas entre mai et juin comme c'était le cas les années précédentes.



INFO LETTRE

L'INFO MENSUELLE DE
L'AGGLO DE LA ROCHELLE

TOUS
LES
MOIS !

Actus, initiatives, grands projets, sorties...
Retrouvez toute l'info de l'Agglo.



ABONNEZ-VOUS SUR WWW.AGGLO-LAROCHELLE.FR/INFOLETTRE



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

CONTACTS

• Communauté d'Agglomération

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h
6 rue Saint-Michel - CS 41287
17000 La Rochelle Cedex 2
05 46 30 34 00
www.agglo-larochelle.fr

• Collecte et tri des déchets

n° vert 0 800 535 844
n° vert "encombrants" 0 805 295 315

• Yélo

n° azur 0 810 17 18 17
www.yelo-larochelle.fr

• Entreprises

05 46 30 34 81 - eco.agglo-larochelle.fr

• Assainissement

05 46 30 35 35 (05 46 30 34 00 les soirs,
week-ends et jours fériés)

• Urbanisme

05 46 30 36 23

• Emploi

Espace Régional d'Orientation
www.ero-bassinlarochelle.fr

• Office Public de l'Habitat

05 46 00 49 94
www.office-agglo-larochelle.fr

• Espace Info Énergie

05 46 30 37 73
Permanences sur rendez-vous
les jeudis et vendredis

• Médiathèque Michel-Crépeau

05 46 45 71 71
www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr

• Conservatoire de Musique et de Danse

05 46 41 07 37

• La Sirène

05 46 56 46 62 - www.la-sirene.fr

• La Coursive

05 46 51 54 02 - www.la-coursive.com

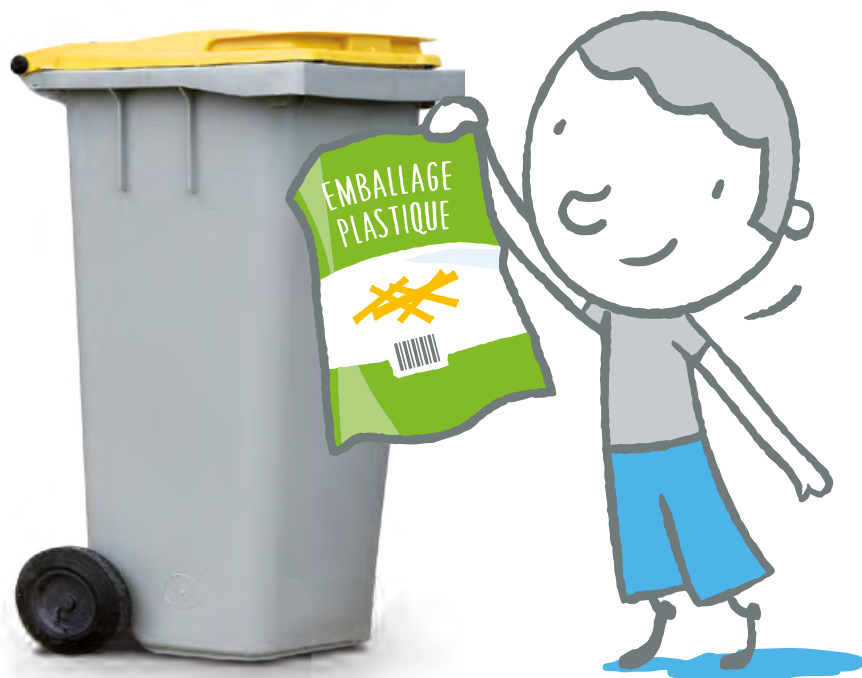
Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



NOUVEAU TRI NOUVELLE COLLECTE



GRANDISSONS DANS UN MONDE DURABLE !



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER

Réduisons nos ordures ménagères :
tous les emballages plastique
dans le bac jaune !

0 800 535 844

Service & appel
gratuits

www.agglo-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

